

élèves : car le maître est un juge sans appel. Ses erreurs sont cruelles et funestes, elles irritent le caractère de l'enfant par le sentiment de l'injustice qui n'est jamais plus vif qu'à cet âge.

Il faut le discernement exercé qui sache bien saisir le caractère de chaque élève, la fermeté qui ne cède à aucune importunité, la constance qui ne se laisse décourager par aucun obstacle, la tendresse qui fasse aimer l'enfant pour lui-même et non pas pour le profit qu'il vous rapporte, l'impartialité et l'indépendance de caractère qui fassent que le fils du pauvre soit, quant aux soins à donner, à l'appréciation du travail, de la bonne tenue et du talent, l'égal en toutes choses de l'enfant du riche et du puissant.

Or, voilà autant de qualités qui sont incompatibles, totalement incompatibles avec la gêne et la misère.

Comment être patient, lorsque l'on souffre ? Comment être gai et affable, lorsqu'on manque de tout ? Comment consacrer tout son temps toute son énergie à un emploi qui ne vous fait pas vivre ? Comment avoir sa raison lucide, son sang froid, lorsque le désespoir vous rend presque fou ? Comment être juste envers les autres, quand tout le monde nous paraît injuste envers nous-même ? Comment être impartial et indépendant quand on dépend de tout le monde ? Comment trouver le temps d'étudier, de réfléchir, de méditer, de combiner des projets divers, lorsqu'on n'a pas trop celui de s'empêcher de mourir de faim ?

Le maître d'école à bon marché, fût-il bon à quelque chose la veille de son engagement, le jour où il l'aura signé, à moins d'une force d'âme exceptionnelle, à moins de grâces abondantes, d'une piété, d'une humilité, d'une charité évangéliques, ce jour là il ne sera plus bon à rien. Il ne vaudra plus que le prix qu'on lui aura donné, et non pas celui qu'on aurait dû lui donner.

On ne veut pas d'un médecin au rabais. Il n'y a qu'un homme sans cœur qui regarde au prix lorsqu'il s'agit de la vie de sa femme et de ses enfants.

On ne choisit pas, d'ordinaire, un avocat par la seule raison qu'il exige de faibles honoraires. On en consulte, au contraire, plusieurs, et des plus habiles.

On ne veut pas d'une mauvaise charrue ; on sait trop bien qu'elle ne pourrait tracer qu'un mauvais sillon.

On n'achète pas de mauvaise étoffe. On le dit tous les jours : *on aime mieux payer le prix, et avoir quelque chose de bon, quelque chose qui dure et qui fasse honneur.*

Mais on se fait gloire d'engager un instituteur à bon marché !

C'est tout simple en effet. Après tout, qu'est-ce donc tant qu'un maître d'école ?

Il n'est chargé que du corps et de l'âme de nos enfants, il n'a qu'à former leur cœur et leur esprit : il n'a absolument rien à faire que de préparer leur sort dans ce monde-ci et dans l'autre !

NOTRE JOURNAL.

Nous ne pouvons que remercier, de tout notre cœur, la presse canadienne de l'accueil qu'elle nous a fait. Nous nous efforçons de mériter les éloges qu'elle nous décerne et rien ne nous coûte, lorsqu'il s'agit de nous acquitter de l'importante et difficile mission confiée à notre journal. — Nous disons difficile, parce que les affaires qui nous assiègent ne nous laissent guères la liberté d'esprit qu'il

nous faut pour la remplir. Aussi, avons-nous peine à concevoir comment un confrère dont l'accueil a été, d'ailleurs, parfait, et dont la bienveillance à notre égard n'est pas douteuse, a pu se faire illusion sur notre position, au point d'écrire ce qui suit :

« Comme cette publication recevra le meilleur accueil des instituteurs, bon nombre de nos jeunes gens puiseront dans ce journal leurs premières notions de littérature ; ils en dévoront les articles pour y trouver des modèles de style, ou, au moins, pour y apprendre les éléments de la composition — Part si difficile de charpenter les phrases et de les grouper. Enfin, le *Journal de l'Instruction Publique* est destiné à être, chez les peuples étrangers, comme le spécimen de notre manière d'écrire.

« Si nous nous étendons ainsi sur la mission de notre confrère mensuel, c'est pour que les personnes chargées de le rédiger se montrent excessivement sévères sur le choix des articles qui leur seront envoyés et ne se laissent point aller elles-mêmes à aucun de ces négligences de plume que l'on pardonne aux journaux politiques écrits au jour le jour et sous l'empire de mille préoccupations, mais qui seraient impardonnables dans une feuille publiée une fois par mois seulement et rédigée à tête reposée. »

Il y a peu d'endroits au monde où l'on puisse écrire à tête reposée qu'un département de l'Instruction publique. Le Surintendant a les occupations que tout le monde connaît, des audiences incessantes et prolongées ; il est précisément sous l'empire de mille préoccupations ; quant aux deux assistants rédacteurs, l'un est chargé de dépouiller la correspondance française et du classement de tous les papiers ; il est de plus le bibliothécaire du département et de l'école normale ; l'autre aide à faire la correspondance anglaise, et malheureusement ni l'un ni l'autre ne jouissent de ce *far niente* qu'on paraît leur supposer.

De plus, en nous appelant son confrère mensuel, le *Journal de Québec* oublie qu'il y a aussi le journal anglais et que les deux ensemble équivalent à une publication bi-mensuelle.

Si nous relevons ces paroles de notre estimable confrère, ce n'est pas que nous soupçonnions qu'il ait voulu préparer les voies à une critique sévère, c'est simplement parce que nous ne croyons pas juste de laisser exagérer la responsabilité déjà assez grande qui pèse sur nous.

Nous dirons maintenant un mot de notre rédaction de laquelle on paraît vouloir exiger une trop grande perfection littéraire. Quand nous avons promis de publier une liste des fautes à éviter, à l'usage des enfants des écoles, nous n'avions nullement la prétention de servir nous-mêmes de modèles au reste du journalisme. Nous savions, au contraire, qu'il nous serait extrêmement difficile, faisant un usage constant de deux langues qui ont tant de points de contact, de ne pas nous rendre nous-mêmes coupables de quelques anglicismes. Tout ce que nous pouvons promettre, c'est de faire de notre mieux et de placer volontiers parmi les fautes à corriger celles qui nous échapperont.

Nous devons dire cependant à nos confrères qu'il serait beaucoup plus aimable de leur part de nous les indiquer privément. Nous pourrions bien nous corriger en toute humilité, lorsque nous croirions nous être trompés ; mais il ne nous sera pas aussi facile de nous défendre quand nous penserons avoir raison : notre position nous rendant toute polémique même grammaticale peu désirable. Qu'ils songent aussi que le vaste arsenal des représailles est complètement fermé pour nous.

Le titre « *Journal de l'Instruction Publique pour le Bas-Canada* » que nous n'avions pas mis de cette manière sur notre première page s'était glissée en tête de nos colonnes ; on a eu raison de le critiquer ; car bien que cela soit français, on pourrait croire qu'il y a deux éditions de notre journal, une pour le Haut-Canada et une autre pour le Bas-Canada.

Nous devons nos plus vifs remerciements aux amis de l'éducation qui s'efforcent de propager notre œuvre. Nous nous permettons de signaler MM. les directeurs du collège de Nicolet, ceux de l'Académie de la Baie du Febvre et M. le curé Harper de St. Grégoire. Ce dernier nous a transmis à lui seul le montant de trente abonnements.

Bonne Nouvelle.

Le conseil municipal de la cité de Québec vient de voter une somme additionnelle de £276 pour les écoles sous le contrôle de ses deux bureaux de commissaires, catholiques et protestants. Ceci, ajouté à la somme que la loi exigeait, forme un total de £1250.

La libéralité éclairée du conseil de ville, dans cette occasion, est d'autant plus remarquable que les finances de la cité de Québec sont, dans ce moment, dans un état de gêne causé par une des